



Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Distr. générale
10 septembre 2024
Français
Original : anglais

Réunion des États parties

Dixième réunion

Genève, 24 octobre 2024

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

Élection, conformément aux articles 7 et 9 du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, des 12 futurs membres du Sous-Comité pour la prévention de la torture qui remplaceront les membres dont le mandat arrive à expiration le 31 décembre 2024

Élection de 12 membres du Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Note du Secrétaire général*

1. Conformément aux articles 7 et 9 du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, les 12 futurs membres du Sous-Comité qui remplaceront les membres dont le mandat expirera le 31 décembre 2024 (sect. I) seront élus, à partir d'une liste de personnes désignées par les États parties (sect. II), à la dixième réunion des États parties au Protocole facultatif, qui se tiendra à l'Office des Nations Unies à Genève le 24 octobre 2024. Treize membres continueront de siéger au Sous-Comité jusqu'au 31 décembre 2026 (sect. III).
2. En outre, conformément au paragraphe 12 de la résolution 68/268 de l'Assemblée générale, des informations sur la composition actuelle du Sous-Comité qui rendent compte de l'équilibre géographique, de la représentation équilibrée des femmes et des hommes et des différents systèmes juridiques et du mandat des membres actuels figurent aux sections I et III du présent document. Les notices biographiques des membres actuels, qui comprennent un résumé de leur expérience professionnelle, sont disponibles sur la page Web du Sous-Comité¹.
3. Au paragraphe 13 de sa résolution 68/268, l'Assemblée générale a encouragé les États parties à veiller, lors de l'élection d'experts des organes conventionnels, à ce qu'il soit tenu compte dans la composition de ces organes, comme le prévoient les instruments pertinents relatifs aux droits de l'homme, d'une répartition géographique équitable, d'une représentation des différentes formes de civilisation et des principaux systèmes juridiques, d'une représentation des sexes équitable et de la participation d'experts handicapés.

* Il a été convenu que le présent document serait publié après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.

¹ Voir <https://www.ohchr.org/fr/events/events/2024/10th-meeting-states-parties-2024-elections>.



I. Membres du Sous-Comité dont le mandat expire le 31 décembre 2024

4. On trouvera des informations sur l'expérience professionnelle des membres et les différents systèmes juridiques représentés, ainsi que d'autres données biographiques, sur la page Web du Sous-Comité, à la rubrique « Membres », en cliquant sur le nom de chaque membre².

<i>Membre</i>	<i>Pays de nationalité</i>	<i>Membre depuis</i>
Massimiliano Bagolini	Italie	1 ^{er} janvier 2021
Marie Brasholt	Danemark	1 ^{er} janvier 2021
María Andrea Casamento	Argentine	9 juin 2021
Jakub Julian Czepek	Pologne	1 ^{er} janvier 2021
Satyabhooshun Gupt Domah	Maurice	1 ^{er} janvier 2017
Hamida Dridi	Tunisie	1 ^{er} janvier 2021
Marco Feoli Villalobos	Costa Rica	1 ^{er} janvier 2021
Daniel Fink	Suisse	25 avril 2018
Aisha Shujune Muhammad	Maldives	1 ^{er} janvier 2021
Abdallah Ounnir	Maroc	1 ^{er} janvier 2017
Zdenka Perović	Monténégro	1 ^{er} janvier 2017
Martin Zinkler	Allemagne	6 février 2023

II. Liste des personnes désignées par les États parties

5. Conformément à la procédure prévue à l'article 6 (par. 3) du Protocole facultatif, le Secrétaire général a, dans une note verbale datée du 16 mai 2024, invité les États parties à présenter, au plus tard le 16 août 2024, leurs candidats pour l'élection de 12 membres du Sous-Comité. Toutes les notices biographiques reçues des États parties à cette date figurent dans le présent document (voir annexe). Les candidatures reçues après le 16 août 2024 feront l'objet d'additifs à la présente note.

6. Conformément à l'article 6 (par. 3) du Protocole facultatif, les noms des personnes dont la candidature a été présentée pour l'élection au Sous-Comité sont énumérés ci-après, par ordre alphabétique, avec indication des États parties qui les ont désignées.

<i>Candidat(e)</i>	<i>Désigné(e) par</i>
Omar Battas	Maroc
Edna Paola Biyogou	Gabon
Marie Brasholt ^a	Danemark
Jakub Julian Czepek ^a	Pologne
Marco Feoli Villalobos ^a	Costa Rica

² Voir <https://www.ohchr.org/fr/treaty-bodies/spt/membership>.

<i>Candidat(e)</i>	<i>Désigné(e) par</i>
Kalliopi Kambanella	Chypre
Paul Lam Shang Leen ^b	Maurice
Luciano Mariz Maia	Brésil
Petros Michaelides ^b	Chypre
Aisha Shujune Muhammad ^a	Maldives
Martin Zinkler ^a	Allemagne

^a Membre actuel.

^b Ancien membre.

III. Membres qui continueront de siéger au Sous-Comité jusqu'au 31 décembre 2026

7. On trouvera des informations sur l'expérience professionnelle des membres et les différents systèmes juridiques représentés, ainsi que d'autres données biographiques, sur la page Web du Sous-Comité, à la rubrique « Membres », en cliquant sur le nom de chaque membre³.

<i>Membre</i>	<i>Pays de nationalité</i>	<i>Membre depuis</i>
Uju Roselyn Chiemeka Agomoh	Nigéria	1 ^{er} janvier 2023
Vasiliki Artinopoulou	Grèce	2 mars 2021
Carmen Comas-Mata Mira	Espagne	1 ^{er} janvier 2019
Hamet Saloum Diakhaté	Sénégal	1 ^{er} janvier 2019
Suzanne Jabbour	Liban	1 ^{er} janvier 2019
Julia Kozma	Autriche	1 ^{er} janvier 2023
Nika Kvaratskhelia	Géorgie	1 ^{er} janvier 2019
Andrew Christoffel Nissen	Afrique du Sud	1 ^{er} janvier 2023
María Luisa Romero	Panama	1 ^{er} janvier 2019
Elīna Šteinerte	Lettonie	1 ^{er} janvier 2023
Anica Tomšić	Croatie	1 ^{er} janvier 2023
Juan Pablo Vegas	Pérou	1 ^{er} janvier 2019
Victor Zaharia	République de Moldova	1 ^{er} janvier 2023

³ Ibid.

Annexe

Notices biographiques*

Omar Battas (Maroc)

Date et lieu de naissance :

24 avril 1959, à Casablanca (Maroc)

Langues de travail :

Arabe et français

Expérience professionnelle :

Professeur à la Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca.

Août 2013 : nomination en tant que chef du service de psychiatrie du Centre hospitalier universitaire Ibn Rochd.

Chef du département de psychiatrie à la Faculté de médecine de Casablanca.

Chef du département de psychiatrie biologique et de neurosciences (2002-2010).

Directeur du laboratoire de neurosciences cliniques et de santé mentale de la Faculté de médecine et de pharmacie, Université Hassan II, Aïn Chock – Casablanca.

Études :

Juin 1977 : baccalauréat (sciences expérimentales)

Interne au Centre hospitalier universitaire Ibn Rochd, Casablanca (1981-1983)

Interne à l'Hôpital El Idrissi (Kénitra), septembre 1983-septembre 1984

Interne au Centre hospitalier universitaire Ibn Sina à Rabat et au Centre hospitalier universitaire Ibn Rochd à Casablanca, 1985

Professeur adjoint à la Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca, juillet 1987

30 juillet 1987 : soutenance de thèse en médecine à la Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

2 avril 1995 : agrégation de psychiatrie

Situation actuelle :

Professeur, Faculté de médecine et de pharmacie, Casablanca

Chef du département de psychiatrie à la Faculté de médecine de Casablanca

Chef du département de psychiatrie biologique et de neurosciences (2002-2010)

Directeur du laboratoire de neurosciences cliniques et de santé mentale de la Faculté de médecine et de pharmacie, Université Hassan II, Aïn Chock – Casablanca

* Les notices biographiques ne sont pas revues par les services d'édition.

Principales activités professionnelles :

Supervision et réalisation de travaux de recherche scientifique dans le domaine des neurosciences et de la santé mentale : plus de 100 communications orales et affichées, publications scientifiques (30), conférences et ateliers et contribution à la rédaction de thèses de doctorat en médecine.

Contribution à la formation continue de médecins généralistes et de psychiatres.

Séminaires de psychopharmacologie et de pathologie mentale à l'intention des médecins préparant leur internat.

Enseignement à l'école d'infirmier psychiatrique et encadrement de mémoires de fin d'études (1988-2000).

Enseignement à des étudiants de 5^e année depuis 1996.

Enseignement à des étudiants de 4^e année à la Faculté de médecine dentaire depuis 1992.

Externe aux Hôpitaux de Paris, Service de psychiatrie, Hôpital Pitié-Salpêtrière, novembre 1990-octobre 1999.

Liste des publications les plus récentes dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture :

Gestion de l'état d'urgence sanitaire au Maroc : gouvernance sécuritaire et droits humains

Centre d'études en droits humains et démocratie (CEDHD)/Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité (DCAF). Partie I : juillet 2020 – Partie II : mars 2021.

La situation des prisons au Maroc à la lumière des standards internationaux, de la législation nationale et de la nécessité des réformes (décembre 2021)

Publications du Centre d'études en droits humains et démocratie (CEDHD).

Edna Paola Biyogou (Gabon)

[Original : français]

Date et lieu de naissance :

4 septembre 1970 à Fougamou (Gabon)

Langues de travail :

Français

Études :

1991 : Baccalauréat série A1 (Lycée National Léon Mba de Libreville au Gabon)

1995 : Diplôme d'État d'Assistante de Service Social (École Nationale de Développement Sanitaire et Social de Dakar (Sénégal)

2006 : Diplôme Supérieur en Travail Social (Institut Régional de Travail Social de Paris)

Diplôme d'Études en Sciences Appliquées option Administration et Gestion du Personnel (Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris)

Situation/fonctions actuelles :

Depuis 2021 : Directrice Générale des Droits de l'Homme au Ministère de la Justice

Principales activités professionnelles :

Depuis 2021 : Coordination du Comité national de rédaction des rapports sur les droits humains

Élaboration des rapports nationaux sur la mise en œuvre des traités (CAT, CERD, CED PIDESC)

Coordination du processus d'adoption de la loi portant réorganisation de la Commission Nationale des Droits de l'Homme qui a dorénavant le mandat de MNP

Coordination du mécanisme National de Dialogue et d'échange sur les droits de l'Homme

2009-2021 : coordination des activités de sensibilisation et d'éducation en matière de droits de l'Homme ; participation à l'élaboration, à la validation et à la soutenance des rapports devant les organes conventionnels des Nations Unies et de l'Union Africaine ; participation à l'élaboration de la loi portant régime judiciaire de protection du mineur.

2004-2006 : Accompagnement et suivi des élèves absents de moins de 16 ans et des personnes vivant avec un handicap

2000-2002 : Chef de service de la protection de la femme et de l'enfant au Ministère de la Justice (point focal UNICEF et UNESCO)

1996 à 2000 : Responsable du service social près le tribunal de Libreville (accompagnement et suivi des enfants en conflit avec la loi, placement des enfants en famille d'accueil, gestion des procédures d'adoption)

Autres activités principales dans le domaine intéressant le mandat de l'organe conventionnel auquel postule le candidat :

Participation aux dialogues directs entre la Gabon et le SPT à Genève (2017, 2018)

Point focal national des deux visites du SPT au Gabon (2013 et 2024)

Contributions dans divers projets visant à renforcer la protection des droits de l'homme dans les lieux de privation de liberté notamment celui du fonds SPT soumis et mis en œuvre par l'APT

Membre depuis 2019 de la commission chargée de la révision du Code pénal et du Code de Procédure Pénal (Analyse et rédaction des dispositions relatives à l'interdiction de la torture et autres mauvais traitements)

Membre depuis 2020 de la Commission ad hoc chargée d'examiner la régularité des détentions en milieu carcéral

Formation des personnels chargés de l'application des lois, des personnels médicaux des lieux de privation de liberté et des organisations de la société civile sur la CAT et l'OPCAT depuis 2015

Visites des lieux de privation de liberté suivis de recommandations

Marie Brasholt (Danemark)

Date et lieu de naissance :

24 septembre 1965 (Danemark)

Langues de travail :

Danois (langue maternelle), anglais, espagnol, allemand, norvégien, suédois, français (notions)

Expérience professionnelle :

Médecin titulaire d'un diplôme de spécialiste en santé publique

Études :

Doctorat en médecine, Université d'Aarhus (Danemark), 1996

Spécialisation en santé publique et médecine administrative, 2008

Diplômes en recherche médicale (Université d'Aarhus (Danemark), 1993), en médecine tropicale (Hôpital universitaire Karolinska (Suède), 1997) et en leadership (Université technique du Danemark, 2017)

Cours universitaires en droit de la santé (Université de Copenhague, 2004) et en anthropologie médicale (Université d'Aarhus, 2005)

Situation actuelle :

Membre du Sous-Comité pour la prévention de la torture depuis 2021

Directrice médicale à l'Institut danois contre la torture (DIGNITY)

Membre du mécanisme danois de prévention

Professeure clinicienne associée à l'Université de Copenhague et responsable d'un cours de médecine sociale clinique et de réadaptation

Principales activités professionnelles :

Au sein du Sous-Comité : chef du groupe de travail sur les aspects médicaux de la prévention de la torture depuis 2023 ; membre de l'équipe régionale pour l'Europe 2020-2022 ; membre de l'équipe régionale pour les Amériques depuis 2023 ; participation à des missions du Sous-Comité en Bulgarie, en Bosnie-Herzégovine, en Argentine, en Croatie (chef de mission) et au Guatemala

Au sein de DIGNITY : responsable générale des aspects médicaux des activités de DIGNITY relatives à la prévention de la torture, à la justice pour les victimes et à l'établissement des responsabilités des auteurs de torture ; directrice adjointe du département de la prévention et de l'établissement des responsabilités ; visite de nombreux lieux de détention avec le mécanisme danois de prévention (prisons, établissements psychiatriques, centres pour demandeurs d'asile, foyers sociaux et autres au Danemark et dans les Îles Féroé) ; renforcement des capacités des partenaires dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne, en Europe de l'Est et en Asie ; production de connaissances, notamment travaux de recherche et rédaction de manuels, dont un sur les contrôles de santé dans les prisons

Autres activités principales dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture :

Membre de l'International Forensic Expert Group

Membre du groupe de rédaction du nouveau Protocole d'Istanbul, participation active à l'élaboration du chapitre VII du protocole sur le rôle des professionnels de la santé pour ce qui est d'attester les cas de torture et de mauvais traitements dans différents contextes

Participation en tant qu'experte et intervenante à des réunions et des séminaires internationaux sur la torture, notamment à une manifestation parallèle organisée par le Conseil des droits de l'homme suite à la publication du rapport de la Rapporteuse spéciale sur la torture concernant la gestion des prisons (2024), à un séminaire du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture sur la torture et le handicap (2023), à une manifestation parallèle organisée par le Conseil des droits de l'homme suite au lancement d'un outil de formation mis au point par DIGNITY et l'Initiative sur la Convention contre la torture concernant l'évaluation médicale des détenus à leur arrivée en prison (2022), à la réunion des mécanismes nationaux de prévention des pays nordiques (2022), à un séminaire sur l'application du Protocole facultatif en Europe de l'Est (2022) et à un séminaire sur la ratification du Protocole facultatif en Libye (2021)

Liste des publications les plus récentes dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture :

Health impact of electric discharge weapons. *Torture Journal*, vol. 34 (1), 2024, p. 48 à 61.

Suicide, suicide attempts and self-harm in Moroccan prisons. *International Journal of Prison Health*, vol. 20 (1), 2024, p. 88 à 101.

The Role of the United Nations and NGOs in the Scrutiny of and Prevention of Torture, and Other CIDT. *Forensic & Legal Medicine: Clinical & Pathological Aspects*. CRC Press 2023.

Protocol on medico-legal documentation of solitary confinement. *Torture Journal*, vol. 33 (1), 2023, p. 92 à 118.

Jakub Julian Czepek (Pologne)**Date et lieu de naissance :**

4 août 1981, à Olsztyn (Pologne)

Langues de travail :

Anglais, espagnol, français, italien, polonais

Expérience professionnelle :

Professeur d'université, avocat spécialisé dans le droit international des droits de l'homme, expert

Études :

2005 : Magister iuris/Diplôme de droit à l'Université de Warmie-Mazurie, à Olsztyn (Pologne)

2011 : Doctor iuris/Doctorat à l'Université Nicolas Copernic, à Toruń (Pologne)

2023 : Doctor habilitatus iuris/Habilitation à l'Université Cardinal Stefan Wyszyński, à Varsovie (Pologne) ; monographie sur la norme d'efficacité des enquêtes dans le domaine de la protection du droit à la vie dans le système de la Convention européenne des droits de l'homme

Situation/fonction actuelle :

Professeur associé au Département de la protection des droits de l'homme et du droit international humanitaire, Faculté de droit et d'administration, Université Cardinal Stefan Wyszyński, Varsovie (Pologne)

Principales activités professionnelles :

Professeur associé à la Faculté de droit et d'administration de l'Université Cardinal Stefan Wyszyński, à Varsovie (Pologne) (principaux sujets traités : la protection internationale des droits de l'homme, les droits de l'homme dans le système des Nations Unies, la prévention de la torture, la Convention européenne des droits de l'homme, le droit international humanitaire, le système du Conseil de l'Europe)

Expert auprès d'un cabinet d'avocats concernant les requêtes à la Cour européenne des droits de l'homme (depuis 2012)

Expert (national et international) : formations concernant la protection des droits de l'homme dans les opérations de police, la protection des droits des détenus et les conditions de détention (police, Bureau de lutte contre la corruption, Bureau central polonais de lutte contre la corruption, Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL)) ; missions concernant la lutte contre la discrimination et les conditions de détention (Conseil de l'Europe)

Activités académiques et travaux de recherche : nombreuses publications concernant le droit international des droits de l'homme ; participation à des projets scientifiques (concernant, entre autres, la migration clandestine et les normes relatives aux droits de l'homme, la garde d'enfants et la procédure d'arrêt pilote)

Autres activités principales dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture :

2015 : Expert dans le cadre de plusieurs missions organisées par le Conseil de l'Europe. Ces missions visaient à former des responsables de l'application des lois (gendarmes, agents pénitentiaires, etc.) en Roumanie à la lutte contre la discrimination, notamment aux normes internationales relatives aux droits de l'homme concernant les conditions de détention.

2015 : Expert dans le cadre de missions organisées par le Conseil de l'Europe en Bulgarie, dans le cadre du projet de protection des droits de l'homme et de renforcement des compétences et des connaissances des agents de police, en particulier des agents qui travaillent dans un environnement multiethnique, notamment en contact avec la communauté rom. Les normes de l'ONU et du Conseil de l'Europe relatives aux conditions de détention et à la protection des droits des détenus ont été partiellement abordées dans le cadre de ces missions.

2019-2021 : Expert dans le cadre de formations destinées au personnel de la CEPOL.

Liste des publications les plus récentes dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture :

Zobowiązania pozytywne państwa w sferze praw człowieka pierwszej generacji na tle Europejskiej Konwencji Praw Człowieka (2014) ; The Application of the Pilot Judgment Procedure and Other Forms of Handling Large-Scale Dysfunctions in the Case Law of the European Court of Human Rights, *International Community Law Review*, Brill (2018) ; European Court of Human Rights on Enforced Disappearances. Case-Law Study, *Internal Security* (2013) ; Standard skutecznego śledztwa w sferze ochrony prawa do życia w systemie Europejskiej Konwencji Praw Człowieka (2021) ; Protection of Rights of Minor Victims of Torture, Inhuman or Degrading: Treatment, or Punishment under the European Convention on Human Rights, *Prawo i Więż* (2023).

Marco Feoli Villalobos (Costa Rica)

[Original: espagnol]

Date de lieu de naissance :

9 janvier 1979, à San José (Costa Rica)

Langues de travail :

Anglais et espagnol

Expérience professionnelle :

Vingt-quatre ans de carrière dans le système de justice pénale en tant qu'avocat commis d'office, avocat constitutionnel, Vice-Ministre et Ministre de la justice, avocat et professeur d'université

Études :

Programme de doctorat en état de droit et gouvernance mondiale, Université de Salamanque

Maîtrise en démocratie et bonne gouvernance, Université de Salamanque

Maîtrise en droits de l'homme, Université nationale du Costa Rica

Licence de droit, Université du Costa Rica

Situation/fonction actuelle :

Avocat auprès de la Chambre de cassation pénale de la Cour suprême de justice. Cette instance statue sur les recours en cassation présentés dans les affaires pénales et établit des rapports sur les projets de loi relatifs au système de justice pénale. Professeur à l'Institut d'études latino-américaines de l'Université nationale du Costa Rica : cours sur les droits de l'homme et les systèmes judiciaires.

Principales activités professionnelles :

Analyse et élaboration de projets de décision dans le domaine pénal.

Professeur, cours de maîtrise sur le droit des droits de l'homme.

Professeur, cours de licence sur les causes de la violence en Amérique centrale.

Chercheur sur des questions liées aux systèmes judiciaires, aux systèmes pénitentiaires et aux droits de l'homme.

Autres activités principales dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture :

Je suis actuellement responsable de l'équipe régionale pour les Amériques du Sous-Comité pour la prévention de la torture. En cette capacité, je coordonne, avec les différents pays de la région, les travaux des mécanismes nationaux de prévention de la torture créés au titre du Protocole facultatif. Je participe au programme de la Commission pénale pour mineurs de la Cour suprême de justice du Costa Rica.

Liste des publications les plus récentes dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture :

Nuevos problemas y viejos desafíos de la ejecución penal en Costa Rica: la actuación de los jueces a partir de las órdenes para atender el Covid-19 en las cárceles. *Ius Doctrina*. Université du Costa Rica, vol. 12m n° 2, 2020, p. 1 à 33.

El Compliance Penal en Costa Rica (en collaboration avec Patricia Vargas). Dans : Rodríguez, N. (dir. publ.), *Tratado Anglo-iberoamericano sobre Compliance Penal*, Tirant Lo Blanch, Valence, 2021, p. 327 à 351.

Virus entre rejas: respuestas al Covid 19 en Costa Rica, El Salvador y Panamá (en collaboration avec Dioni Céspedes et Jesús Sáez). Dans : Meneses, A. (dir. publ.), *Violencias durante la pandemia*, FLACSO, p. 23 à 67.

El sistema penitenciario costarricense: decisiones políticas punitivistas y la paradoja de un modelo sustitutivo al abuso de la prisión (en collaboration avec Maricel Gómez). *Annuaire du Centre d'enquête et d'études politiques*, n° 13, janvier-décembre 2022, Université du Costa Rica, p. 85 à 115.

Tortura (s) en el siglo XXI. ¿Expansión en contextos democráticos? Prologue. *Trajectoires Humaines Transcontinentales*, n° 11, <https://www.unilim.fr/trahs/5567>, Université de Limoges, France, 2023.

Kalliopi Kambanella (Chypre)**Date et lieu de naissance :**

27 mars 1980 (Chypre)

Langues de travail :

Anglais (usage courant), français (connaissance élémentaire/intermédiaire), grec (langue maternelle)

Expérience professionnelle : Au sein du Bureau du Médiateur/mécanisme national de prévention, où elle a été spécialiste des droits de l'homme pendant neuf ans (2009-2018), elle a dirigé la mise au point de la méthode de contrôle de cet organisme et acquis une vaste expérience de la réalisation de visites de contrôle et de l'élaboration de rapports pertinents sur divers lieux de détention (postes de police, prisons, foyers sociaux, établissements psychiatriques, centres de détention d'immigrants). Depuis 2018, elle est conseillère juridique principale à l'Institut danois contre la torture (DIGNITY), où elle s'intéresse en particulier à la prévention de la torture et au contrôle préventif.

Études :

Maîtrise de droit international des affaires, Université de Manchester, Faculté de droit, 2005

Licence (Ptychio) de droit, Faculté de droit, Université Aristote de Thessalonique, 2003

Situation/fonction actuelle :

Conseillère juridique principale, Institut danois contre la torture (DIGNITY) : dirige les activités de DIGNITY concernant la prévention de la torture et le contrôle préventif en fournissant aux partenaires de l'Institut partout dans le monde un appui et des conseils juridiques sur la réforme du système de justice pénale et le contrôle des lieux de privation de liberté (renforcement des capacités, mise en place d'une méthodologie institutionnelle, élaboration de projets de loi, de manuels, d'outils, de lignes directrices, etc.)

Principales activités professionnelles :

Contribution à l'élaboration et à l'exécution des stratégies, programmes et projets de DIGNITY relatifs à la prévention de la torture au niveau international.

Fourniture de conseils aux organisations en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient et en Europe et renforcement des capacités de ces organisations en ce qui concerne le contrôle des lieux de détention en vue de prévenir la torture et les mauvais traitements et d'appuyer l'élaboration de manuels et d'outils pour le contrôle des conditions de détention.

Réalisation de travaux de recherche juridique et fourniture de conseils juridiques sur la législation nationale (dans les pays partenaires) et les normes juridiques internationales relatives à la prévention de la torture et à la lutte contre la torture.

Fourniture de conseils et d'un appui aux programmes de DIGNITY sur l'accès à la justice et la sensibilisation au niveau international.

Autres activités principales dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture :

Membre du Comité d'experts indépendant nommé par le Conseil des ministres afin de modifier et d'actualiser la loi et la réglementation relatives au système pénitentiaire, 2013-2015

Candidate à un siège au Comité européen pour la prévention de la torture au nom de Chypre, 2015

Liste des publications les plus récentes dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture :

« Reducing Overcrowding in Pre-Trial Detention in the context of COVID-19 – Increasing the Use of Non-Custodial Measures », T. Rytter et K. Kambanella, <https://www.dignity.dk/en/publications/#legal>

« Global Guidance on Monitoring Places of Detention During The Covid-19 Pandemic: A practical tool », L. Michaelsen et K. Kambanella, <https://www.dignity.dk/en/publications/#legal>

Paul Lam Shang Leen (Maurice)**Date et lieu de naissance :**

4 juillet 1948, à Port-Louis (Maurice)

Langues de travail :

Anglais et français

Expérience professionnelle :

Ancien membre du Sous-Comité pour la prévention de la torture (2011-2016) ; ancien membre du Bureau (Vice-Président) du Sous-Comité pour la prévention de la torture chargé des mécanismes nationaux de prévention (2015-2016) et chef de l'équipe régionale pour l'Afrique (2013-2014) ; ancien président du Conseil des prisons et du Conseil de la libération conditionnelle ; ancien juge président de la Cour d'assises lors de procès très médiatisés, avec ou sans jury, dans des affaires de crimes graves, et ancien juge de la Cour d'appel pénale. Ancien président de la Commission d'enquête présidentielle sur le trafic de drogue à Maurice ; ancien président de la commission d'enquête sur la disparition de stupéfiants conservés dans les locaux de la police ; ancien membre du tribunal établi par le Président pour enquêter sur les accusations visant le Commissaire de police ; ancien avocat général adjoint ; ancien Procureur général par intérim ; ancien juge président par intérim ; ancien président du tribunal intermédiaire (pénal et civil).

Études :

Avocat, Londres ; diplôme de troisième cycle (Council of Legal Education, Londres) ; licence de droit français (Université d'Aix-Marseille) ; diplôme de l'École nationale de la magistrature (Section internationale, Paris).

Situation/fonction actuelle :

Conseiller juridique (cabinet privé) ; protecteur d'une ONG œuvrant à la protection du bien-être des enfants dans le besoin et de leurs droits.

Principales activités professionnelles :

Conseil juridique.

Autres activités principales dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture :

Échanges avec le mécanisme national de prévention (Maurice) et séances de travail avec son président ; fourniture aux délinquants d'informations sur leurs droits constitutionnels au moment de leur arrestation et pendant leur procès.

Liste des publications les plus récentes dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture :

Contribution à l'élaboration de rapports de pays à la suite de visites du Sous-Comité. Participation à l'élaboration d'un document de travail sur la corruption pour le Sous-Comité. Plusieurs jugements rendus concernant le droit des accusés à un procès équitable, la libération sous caution, la détermination de la peine et les brutalités policières. Contribution à l'élaboration des documents de travail pour l'atelier annuel organisé par la Faculté de droit du Trinity College de Dublin, sur des sujets tels que les droits de l'homme, le procès équitable, la discrimination, la peine capitale, la détermination de la peine, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, la Convention contre la torture, l'Ensemble de règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus (Règles Nelson Mandela), les règles de Bangkok et les règles de Tokyo.

Luciano Mariz Maia (Brésil)

Date et lieu de naissance :

15 avril 1959, à Pombal, Paraíba (Brésil)

Langues de travail :

Anglais (écouter, parler, lire, écrire), espagnol et français (écouter, lire)

Expérience professionnelle :

Membre du ministère public de l'État de Rio Grande do Norte (1982-1991) ; chargé de cours sur les droits de l'homme et le droit constitutionnel (depuis 1989, Université fédérale de Paraíba) ; membre du ministère public fédéral depuis 1991.

Études :

Diplôme de droit, Université fédérale de Paraíba (1981) ; maîtrise de droit, 1995, Université de Londres (École des études orientales et africaines), mémoire sur les droits du peuple rom dans le droit anglais et brésilien ; doctorat, 2006, Université fédérale du Pernambouc, thèse sur le contrôle judiciaire de la torture institutionnelle au Brésil (O Controle Judicial da Tortura Institucional no Brasil).

Situation/fonction actuelle :

Procureur général adjoint devant la 5^e chambre pénale de la Cour supérieure de justice ; membre de la 6^e chambre de coordination et de révision du ministère public (peuples autochtones et minorités) ; chargé de cours sur les droits de l'homme et le droit constitutionnel au Centre d'études juridiques de l'Université fédérale de Paraíba.

Principales activités professionnelles :

Au sein du ministère public fédéral : Procureur régional pour les droits des citoyens de l'État de Paraíba (1991-1999) ; ancien Procureur général adjoint pour les droits des citoyens (2012-2016) et ancien Procureur général adjoint (2017-2019). En tant qu'universitaire : intervenant lors de formations dispensées aux juges, aux procureurs, aux avocats et aux défenseurs des droits de l'homme.

Autres activités principales dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture :

De 2000 à 2005, participation aux travaux menés par le Secrétariat aux droits de l'homme de la présidence de la République pour concevoir et mener une campagne nationale permanente contre la torture. De 2006 à 2012, membre d'un comité consultatif sur la prévention de la torture établi au sein du Ministère des droits de l'homme afin de rédiger le projet de loi portant création du système brésilien de prévention de la torture et de lutte contre la torture, qui a par la suite été adopté par le Parlement. Orateur au Forum mondial sur le Protocole facultatif, tenu sur le thème « Prévenir la torture, respecter la dignité », 2011, « Faire en sorte que les recommandations soient mises en œuvre ». Membre du Conseil consultatif du Comité directeur d'experts, qui a présenté en 2021 les Principes relatifs aux entretiens efficaces dans le cadre d'enquêtes et de collecte d'informations (Principes de Méndez). En 2022, participation à un séminaire public sur la mise en place et le démantèlement des politiques de lutte contre la torture au Brésil (de 2019 à 2022).

Liste des publications les plus récentes dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture :

Construção e Desmonte das Políticas de Combate à Tortura – *Cadernos CEDEC*, n° 136. https://www.cedec.org.br/wp-content/uploads/2023/11/136_Cadernos-final.pdf
PROPOSTAS PARA O ENFRENTAMENTO DO RACISMO NA ATIVIDADE POLICIAL.

https://www.mpf.mp.br/pgr/arquivos/2023/FOLDER_enfrentamento_racismo_policial_ONLINE.pdf. Le Groupe de travail interinstitutionnel contre le racisme dans les services de police, créé par l'ordonnance n° 5 de la 7^e chambre, datée du 27 novembre 2020, et rattaché à la 7^e chambre de coordination et de révision, assure le contrôle externe des services de police et du système pénitentiaire.

Petros Michaelides (Chypre)

Date et lieu de naissance :

15 mars 1939, à Agios Fotios, Paphos (Chypre)

Langues de travail :

Anglais et français

Expérience professionnelle :

Il est avocat et consultant juridique à Chypre. Il a été Ministre de la justice, Ministre auprès de la présidence, Conseiller spécial de la présidence sur les questions juridiques et les droits de l'homme et Ambassadeur de Chypre en tant que membre du service diplomatique. Il a été membre du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants, où il a effectué trois mandats.

Études :

Il a fait des études de droit et de sciences politiques et économiques à l'Université d'Athènes (1958-1963) et un doctorat en droit constitutionnel et en sciences politiques à l'Université de Paris 1 – Sorbonne (1965-1967) (D.E.A., doctorat de l'Université).

Le 28 octobre 2010, il a été élu membre du Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Il a été réélu en 2014.

Situation/fonction actuelle :

Avocat et conseiller juridique à Chypre (cabinet Petros Michaelides et associés). Président de l'ONG « Comité chypriote pour la prévention de la torture et de toute forme de mauvais traitement ». Professeur de droits de l'homme à la Faculté de droit de l'Université Neapolis, à Chypre.

Principales activités professionnelles :

De 1967 à 1971, il a pratiqué le droit à Chypre. En 1971, il a été nommé juge, poste qu'il a occupé jusqu'en mars 1978, lorsqu'il est devenu Ministre de la justice. En mai 1979, il a également été nommé Ministre auprès de la Présidence. En novembre 1980, il a été nommé par le Président de la République Conseiller spécial sur les questions juridiques et les droits de l'homme. En 1981, il est entré dans le Service diplomatique. Il a été Ambassadeur de Chypre en France, en Italie et en Autriche, avec des accréditations parallèles en Espagne, au Portugal, en Suisse, à Malte, en Albanie, en Slovaquie, en Croatie, en Slovaquie, au Liechtenstein et à Saint-Marin. Il a aussi été Représentant permanent de Chypre auprès du Conseil de l'Europe, de l'Office des Nations Unies à Vienne et de l'OSCE. Il a été Directeur de la planification politique et a exercé les fonctions de secrétaire permanent au Ministère des affaires étrangères. Depuis avril 1999, il exerce à Nicosie en qualité d'avocat et conseiller juridique.

Autres activités principales dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture :

Il a participé aux réunions de différents comités ministériels, du Conseil de l'Europe, de l'OSCE et de l'ONU sur des questions liées aux droits de l'homme et a représenté Chypre à de telles réunions. Il a été membre du groupe des adjoints des ministres sur les droits de l'homme et a participé à la Conférence de Venise pour la démocratie par le droit. En tant que Représentant permanent de Chypre auprès du Conseil de l'Europe, il a participé aux travaux préparatoires de la Convention pour la prévention de la torture et des traitements ou peines inhumains ou dégradants. Il a été un des premiers membres élus du Comité européen pour la prévention de la torture à la création de cet organe en 1987. Il a été systématiquement réélu jusqu'en décembre 2011. En tant que Président du Comité chypriote de prévention de la torture, il a organisé plusieurs séminaires, conférences et ateliers sur les mécanismes de prévention de la torture à Chypre et sur d'autres sujets relatifs aux droits de l'homme.

Liste des publications les plus récentes dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture :

Il a écrit plusieurs ouvrages et articles sur le système juridique chypriote et les droits de l'homme, en particulier des articles sur la Convention européenne pour la prévention de la torture et des traitements ou peines inhumains ou dégradants et sur d'autres organes internationaux de défense des droits de l'homme.

Aisha Shujune Muhammad (Maldives)

Date et lieu de naissance :

23 décembre 1977, à Malé (République des Maldives)

Langues de travail :

Anglais et dhivehi

Expérience professionnelle :

Je suis fonctionnaire depuis 1997. En 2007, j'ai été nommée juge au tribunal civil et suis ainsi devenue l'une des deux premières femmes juges des Maldives. En 2019, j'ai été élue membre du Comité exécutif du tout premier Conseil de l'ordre des avocats des Maldives. J'y ai siégé jusqu'à ma nomination à un siège à la Cour suprême, où j'ai été une des deux premières femmes juges. J'ai été élue représentante des juges de la Cour suprême auprès du Conseil supérieur de la magistrature jusqu'en 2024 et j'ai siégé au conseil d'administration de l'Académie judiciaire des Maldives et de la Faculté de la charia et du droit de l'Université nationale des Maldives. J'ai été membre du Sous-Comité pour la prévention de la torture de 2011 à 2018, période durant laquelle j'ai été Vice-Présidente chargée de la jurisprudence et rapporteuse. J'ai été réélue au Sous-Comité en 2020 et suis actuellement, au sein de cet organe, la Vice-Présidente chargée des mécanismes nationaux de prévention, la référente pour l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'homme et la coordonnatrice pour le processus de renforcement des organes conventionnels.

Études :

Licence de droit (avec mention), Royal Institute, Colombo, Université de Londres (programme d'études extérieures), et maîtrise de droit, Université d'Australie occidentale.

Situation/fonction actuelle :

En tant que juge, mes principales fonctions consistent à interpréter la loi et à statuer sur les affaires dont la Cour est saisie, notamment des affaires constitutionnelles, des affaires de première instance et des recours. J'organise des formations pour les juges et encadre des juges, en particulier des femmes. De plus, je collabore avec des juges et des magistrats nationaux et régionaux, ainsi qu'avec des organisations, sur diverses questions.

Principales activités professionnelles :

En plus d'exercer mes fonctions de juge, je fournis des conseils concernant l'élaboration des politiques relatives à l'administration de la justice. Je forme des juges et dispense des formations juridiques et spécialisées, notamment sur les questions relatives à la torture et à la prévention de la torture. Je suis également très engagée auprès des femmes juges et œuvre à la création d'une section féminine de l'Association des juges des Maldives.

Autres activités principales dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture :

En tant que membre du Sous-Comité, j'ai participé à l'élaboration de la jurisprudence de cet organe et ai fourni des conseils à de nombreux États parties et mécanismes nationaux de prévention, tout en contribuant au processus de renforcement des organes conventionnels et en collaborant avec des partenaires dans le domaine de la prévention de la torture. En outre, j'ai contribué au développement du système de justice pénale, concouru à l'élaboration de la loi sur les prisons et la libération conditionnelle, conseillé le Gouvernement sur les normes minimales à respecter dans les prisons et dispensé aux juges une formation sur les droits de l'homme et le droit constitutionnel, y compris la prévention et l'interdiction de la torture. J'ai participé à l'élaboration de la loi sur la justice pour mineurs et ai organisé plusieurs séries de formations sur son application. De plus, je suis l'un des trois fondateurs du Maldivian Detainee Network, une des premières organisations qui s'efforcent d'améliorer le traitement des prisonniers.

Liste des publications les plus récentes dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture :

Je n'ai aucune publication pertinente à mentionner à ce jour, mais j'ai fourni des conseils et une assistance pour l'élaboration de lois, de règlements, de méthodes de travail et de procédures intéressant le mandat du Sous-Comité.

Martin Zinkler (Allemagne)

Date et lieu de naissance :

31 juillet 1965, à Augsburg (Allemagne)

Langues de travail :

Allemand et anglais

Expérience professionnelle :

Médecin, spécialiste en psychiatrie et en psychothérapie

Études :

1990 Maîtrise, Université technique de Munich

1997 Doctorat en médecine, Université Ludwig-Maximilians de Munich

1999 Spécialiste en psychiatrie et en psychothérapie (Association médicale bavaroise)

Situation/fonction actuelle :

Depuis juin 2021 : Directeur clinique et chef du service de psychiatrie et de psychothérapie, Klinikum Bremen-Ost, Gesundheit Nord GmbH, Brême (Allemagne), Centre hospitalier universitaire de l'Université de Hambourg

Principales activités professionnelles :

Cliniques : psychiatrie générale pour adultes, principalement dans le domaine des maladies mentales graves, l'accent étant mis sur l'évolution vers des services locaux, fondés sur les droits et orientés vers le rétablissement

Éducatives : formation du personnel aux approches non coercitives et aux approches axées sur le rétablissement

Politiques et scientifiques : droits de l'homme dans les services de santé mentale, prévention des mesures coercitives, prise de décisions accompagnée

Publications : rédacteur en chef (avec Michael Lindemann) de *Recht & Psychiatrie*, une revue sur l'interface du droit et de la psychiatrie destinée aux pays germanophones

Autres activités principales dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture :

2020-2022 : Stratégies de programme de l'OMS pour mettre fin au recours à l'isolement et à des moyens de contention dans les établissements de santé mentale turcs

2019-2021 : Groupe de travail de l'OMS chargé d'élaborer les orientations de l'OMS sur les services de santé mentale de proximité, qui promeuvent des approches axées sur la personne et fondées sur les droits : <https://www.who.int/publications/i/item/9789240025707>

2018 : Participation en tant qu'expert à une audience de la Cour constitutionnelle fédérale d'Allemagne, en janvier 2018, au sujet du recours à la contention et à d'autres mesures coercitives dans les établissements psychiatriques : https://www.bundesverfassungsgericht.de/SharedDocs/Entscheidungen/DE/2018/07/rs2018_0724_2bvr030915.html

Liste des publications les plus récentes dans les domaines présentant un intérêt pour le mandat du Sous-Comité pour la prévention de la torture :

Zinkler, M. (2023), Bewältigung von Krisen in psychiatrischen Einrichtungen ohne Zwang – die neuen Leitlinien für die gemeindepsychiatrischen Dienste der Weltgesundheitsorganisation im Verhältnis zur Situation in Deutschland, *Recht & Psychiatrie*, vol. 41 (1), p. 48 à 55.

Zinkler, M. (2022), Non-coercive techniques for the management of crises in mental health settings in Germany – a narrative review, *International Review of Psychiatry*, DOI:10.1080/09540261.2022.2087493.

Moro M. F., Pathare S., Zinkler M., Osei A., Puras D., Paccial R. C. et Carta M.G. (2022), The WHO QualityRights initiative: building partnerships among psychiatrists, people with lived experience and other key stakeholders to improve the quality of mental healthcare, *British Journal of Psychiatry*, vol. 220 (2), p. 49 à 51.

Zinkler M. et von Peter S. (2019), End Coercion in Mental Health Services – Toward a System Based on Support Only, *Laws*, vol. 8 (3):19.

Toutes les publications sont disponibles à l'adresse suivante :
https://www.researchgate.net/profile/Martin_Zinkler
